

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des parlementaires polonais visitent le Centre de stockage de l'Andra

Contact presse

Dominique MER
Responsable communication
Tel. 03 25 92 33 98
Port. 06 83 85 28 64
dominique.mer@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque** que présentent ces déchets.

Ce jeudi 7 avril, dix parlementaires polonais visiteront le Centre de stockage de déchets faiblement et moyennement radioactifs de l'Andra. La Pologne doit prochainement statuer sur le cadre législatif de l'électronucléaire du pays et s'intéresse à l'expérience de la France dans la gestion des déchets radioactifs.

Une délégation polonaise composée de 9 députés et d'un sénateur (tous membres de la Commission Mixte de l'Energie du Parlement Polonais) et de 4 experts nucléaires est en visite France depuis mardi 5 avril. Le programme de la délégation, coordonné par EDF, comporte plusieurs visites techniques (la centrale nucléaire de Flamanville, l'usine d'Areva La Hague, etc.), une rencontre avec des sénateurs et députés français ainsi qu'avec le vice-président de la Commission nationale du débat public.

Jeudi 7 avril après-midi, la délégation visitera le Centre de stockage des déchets faiblement et moyennement radioactifs (CSFMA) de l'Andra à Soulaines-Dhuys. Accompagné par Yann Gaillard, président du groupe d'amitié France-Pologne au Sénat, le groupe prendra ainsi connaissance de l'organisation française en matière de gestion des déchets radioactifs et de l'expérience acquise depuis 40 ans. Sur le CSFMA, installation de stockage considérée comme une référence internationale, les parlementaires polonais seront accueillis par Patrice Torres, Directeur des Centres de stockage de l'Aube.

La Pologne et le nucléaire

Le gouvernement polonais a annoncé en 2009 qu'il souhaite doter le pays, fortement dépendant du charbon, d'une à deux centrales nucléaires d'ici 2022. La France s'est engagée à accompagner la Pologne dans son programme nucléaire.